

MODIFICATION N°2 DU PLU DE MAZAN

SOMMAIRE DU DOSSIER APPROUVE

0. Actes de procédure

1. Exposé des motifs des changements apportés (complément du rapport de présentation)

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation

4. Règlement

4a. Règlement écrit

4b. Règlement graphique – Ensemble du territoire (1/10.000^e)

4c. Règlement graphique – Agglomération (1/3.000^e)

4d. Règlement graphique – Ensemble du territoire (1/10.000^e) avec report du PPRI

4e. Règlement graphique – Agglomération (1/3.000^e) avec report du PPRI

4f. Liste des emplacements réservés

5. Annexes

5a. Les servitudes d'utilité publique

5a1 Liste des Servitudes d'Utilité publique

5a2 Plan des Servitudes d'Utilité publique

5a3 PPRI du Bassin du Sud Ouest du Mont Ventoux

5a4 Plan d'alignement

5b Les outils fonciers et fiscaux

5b1 Droit de préemption urbain

5b2 Projet Urbain Partenarial de La Bruyssande

5b3 Taxe d'Aménagée Majorée sur la zone d'activité du Piol

5c Infrastructures de transport affectées par le bruit

5d Schémas directeurs des réseaux et systèmes d'élimination des déchets

5d1 Mémoire déchets

5d2 Schéma directeur d'eau potable

5d3 Plan du réseau d'eau

5d4 Schéma directeur d'assainissement

5d5 Plan du réseau d'assainissement des eaux usées

5d6 Zonage d'assainissement des eaux usées

5e Information sur le risque sismique

